

REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2023.03.12 Du 28 mars 2023
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 22 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD  La Celle Saint-Cloud	Objet : Mise à jour des règlements des activités aquabike, aquatraining et aquaphobie. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;">Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20230328-DEL2023-03-12-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023</div>	
SECRETAIRE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu l'avis favorable émis par la commission Animation - Culture - Sport réunie le 20 mars 2023,	
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 29 POUVOIRS : 6 VOTANTS : 35	Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les règlements des activités aquabike, aquatraining et aquaphobie proposées à la piscine Corneille,	
POUR : 35 CONTRE : ABSTENTIONS :	Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,	
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Richard LEJEUNE <u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Jean-François BARATON Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON	DECIDE : D'approuver la mise à jour de ces règlements proposés en annexes, à compter du 1er avril 2023.	
ABSENTS EXCUSES : ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : DOMINIQUE PAGES A SOPHIE TRINIAC Naïma CONTE EL ALAMI A ANNE SOPHIE MARADEIX Bruno-Olivier BAYLE A JEAN-CHRISTIAN SCHNELL	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en Préfecture le <u>03/04/23</u> et de sa publication le <u>04/04/23</u> P/le Maire par délégation  Aude BELLOIR Directrice du Pôle Administration Générale et Relations aux Citoyens</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE</p> </div> </div> <p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p>	

LAURENT DUFOUR A PIERRE SOUDRY JULIETTE DECAUDIN A Sylvie d'ESTÈVE Carmen OJEDA-COLLET A JEAN- FRANÇOIS BARATON	
--	--